

£ 12 N° 6,509



Fr 300 N° 6,509



HONDURAS GOVERNMENT LOAN.

1869.

BOND OF THE STATE RAILWAYS.

Issue of 207,509 Bonds of 12 £ st.
OR 60 PIASTRES, OR 300 FRANCES.

The Bearer is entitled to an annual interest of **16 shillings** (or 20 francs), payable half yearly, and to the repayment at par within 17 years, according to the accompanying Tables commencing the half yearly drawings. The Government of Honduras binds itself to make all these payments in Gold without tax or deduction of any kind.

Bond of £ 12 (300 fr.) payable to Bearer

INTEREST FROM 1st MARCH 1869.

The present Bond is guaranteed by a first Mortgage on the State Railways in course of construction from Porto Cortez to the Bay of Fonseca, and also on the Domains and Forests of the State, this mortgage is agreed to by the Honduras Government to guarantee the Annuities necessary for the payment of the interest and the sinking fund of the two loans of 1867 and 1869. The neutrality of the State Railway is guaranteed by France, England and the United States of America. The produce of the present loan will be applied specially, and in its integrity to complete the Inter-oceanic line. The Bonds of the present issue after their reimbursement will be exchanged against a share Certificate bearing the same number entitling the Bearer to a proportionate part in the third of the revenues of the line during the term of 15 years after the total reimbursement of the present loan.

Paris, the 28th February 1869.

THE MINISTER OF HONDURAS IN PARIS.

Acting in his own name and that of his colleague in London, by virtue of their full-powers.

Victor Herran.

Staats-Anleihe der Regierung von Honduras.

1869.

Obligation der Staats-Eisenbahnen.

Emission von 207,509 Obligationen von 300 Francs,
oder 60 Piastres, oder 12 Tausend Einzig oder 80 Tausend Cent.

Der Inhaber hat ein Anrecht auf 20 Francs Zinsen pro Jahr, zahlbar in halbjährigen Raten und auf Rückzahlung al pari in 17 Jahren durch Anleihe-rungen nach anderweitigen Verordnungen. Die Regierung von Honduras verpflichtet sich, alle Zahlungen in Gold, ohne Befreiung und ohne irgend einen Abzug, in Papiere zu leisten.

Obligation von 300 Frs. auf den Inhaber.

Zins tragend vom 1. März 1869.

Die gegenwärtige Obligation ist durch eine erste Hypothek auf die im Bau befindliche Eisenbahn von Porto Cortez nach der Bai von Fonseca und auf die Domänen und Wälder des Staates garantiert, welche Hypothek zur Zurechtstellung der befohlenen Annuitäten notwendig ist. Die Neutralität der Eisenbahn ist durch die Regierungen von Frankreich, England und den Vereinigten Staaten von Amerika garantiert.

Der Ertrag dieser Anleihe wird ganz und speziell zur Vollendung der Linie zwischen den beiden Meeren verwendet werden. Die Zinsen dieser Obligation werden nach erfolgter Rückzahlung durch eine mit derselben Summe vertheilte Gewinntheilnahme-Anteil erzielt, welche während einer Dauer von fünfzehn Jahren nach vollständiger Reimboursierung dieser Anleihe, dem Inhaber einen verhältnismässigen Antheil in dem Drittel der Revenuen dieser Linie gewährt.

Paris, den 28. Februar 1869.

DER MINISTER VON HONDURAS IN PARIS.

Bevollmächtigt in seinem Namen und in dem Namen seines Collegen in London und auf Grund der ihnen erteilten General-Vollmacht.

Victor Herran.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT.

DATES.	NOMBRE D'OBLIGATIONS à amortir.	DATES.	NOMBRE D'OBLIGATIONS à amortir.	DATES.	NOMBRE D'OBLIGATIONS à amortir.	DATES.	NOMBRE D'OBLIGATIONS à amortir.	DATES.	NOMBRE D'OBLIGATIONS à amortir.	DATES.	NOMBRE D'OBLIGATIONS à amortir.	DATES.	NOMBRE D'OBLIGATIONS à amortir.
		Report.	18,044	Report.	37,297	Report.	64,339	Report.	93,842	Report.	128,602	Report.	169,554
1 ^{er} sept. 1869	3,375	1 ^{er} mars 1872	3,977	1 ^{er} sept. 1874	4,685	1 ^{er} mars 1877	5,520	1 ^{er} sept. 1879	6,504	1 ^{er} mars 1882	7,662	1 ^{er} sept. 1884	9,028
1 ^{er} mars 1870	3,488	1 ^{er} sept. 1873	4,110	1 ^{er} mars 1876	4,842	1 ^{er} sept. 1878	5,704	1 ^{er} mars 1880	6,720	1 ^{er} sept. 1882	7,918	1 ^{er} mars 1885	9,328
1 ^{er} sept. 1870	3,605	1 ^{er} mars 1873	4,246	1 ^{er} sept. 1875	5,003	1 ^{er} mars 1878	5,805	1 ^{er} sept. 1880	6,945	1 ^{er} mars 1883	8,182	1 ^{er} sept. 1885	9,639
1 ^{er} mars 1871	3,724	1 ^{er} sept. 1873	4,388	1 ^{er} mars 1876	5,170	1 ^{er} sept. 1878	6,090	1 ^{er} mars 1881	7,176	1 ^{er} sept. 1883	8,454	1 ^{er} mars 1886	9,960
1 ^{er} sept. 1871	3,849	1 ^{er} mars 1874	4,535	1 ^{er} sept. 1876	5,342	1 ^{er} mars 1879	6,294	1 ^{er} sept. 1881	7,445	1 ^{er} mars 1884	8,736		
A reporter.	18,044	A reporter.	37,297	A reporter.	64,339	A reporter.	93,842	A reporter.	128,602	A reporter.	169,554	Total général.	207,509

L'amortissement aura lieu de six mois en six mois par tirage. Le premier tirage aura lieu le 1^{er} août 1869, à la legation de Honduras à Paris, en présence d'un notaire, et les tirages suivants auront lieu de six mois en six mois de la même manière.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} SEPTEMBRE 1884.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} MARS 1885.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} SEPTEMBRE 1885.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} MARS 1886.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

The coupons can only be detached at the time of their becoming due.
Die Coupons dürfen nicht früher als zu ihrer Verfallszeit abgetrennt werden.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} MARS 1882.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} SEPTEMBRE 1882.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} MARS 1883.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} SEPTEMBRE 1883.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} MARS 1884.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} SEPTEMBRE 1879.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} MARS 1880.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} SEPTEMBRE 1880.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} MARS 1881.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} SEPTEMBRE 1881.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} MARS 1877.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} SEPTEMBRE 1877.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} MARS 1878.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} SEPTEMBRE 1878.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} MARS 1879.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} SEPTEMBRE 1874.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} MARS 1875.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} SEPTEMBRE 1875.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} MARS 1876.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} SEPTEMBRE 1876.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} SEPTEMBRE 1873.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.

COUPON D'INTÉRÊT DE DIX FRANCS

ÉCHÉANT LE 1^{er} MARS 1874.

Payable à New-York, Amsterdam, Berlin, Hambourg, Vienne et Francfort, chez les Banquiers du gouvernement, au cours du jour.